



L'an deux mille vingt-trois le 15 du mois de juin s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Champenoux, après convocation légale 8 juin, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis – M. LAURENT Stéphane – M. CRESPIY Jean Claude
M. BARTHELEMY Philippe - M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe
Mme FRANCOIS Valérie - M. FAUCHEUR Dominique - M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – M. HENQUEL Patrick
Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe- Mme MARCHAL Astrid - M. DELATTE Hubert
M. MATHEY Dominique - M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude - M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès
M. MORESE Yannick - M. FAGOT REVURAT Yannick - Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël – M.
L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard – M. FRANCOIS Vincent – M. BRIDARD Franck – M. BERNARD Philippe - M.
DIEDLER Franck – M. GUILLAUME Geoffrey - M. CHANE Alain – M. CAPS Antony - M. LE GUERNIGOU Nicolas – Mme
ROJAS Magali M. MATHIEU Denis - M. CERUTTI Alain – Mme HUART Sonia -

Procurations : Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. MICHEL Olivier à M. LE GUERNIGOU Nicolas –
M. BAUDOUIN Cédric à M. Philippe VOINSON – M. VINCENT Yvon à M. CHANE Alain –

Excusé(s) : Mme MARANDE Carole – Mme CHERY Chantal – M. COLOMBI Philippe -M. JOLY Philippe – M. BASTIEN
Claude – M. MOUGINET Dominique -

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude
L'assemblée dénombrait : **45 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55
Présents : 41
Pouvoirs : 4
Excusés : 6
Votants : 45
Date d'affichage : 21 juin 2023

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 45
Contre
Absentions :

URBANISME

17/06/2023

**Modification des représentants de la CCSGC au
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Val de Lorraine**

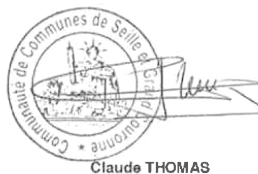
Claude THOMAS, président, rappelle que la communauté de communes de Seille et Grand Couronné dispose de 4 représentants titulaires et de 2 suppléants au conseil syndical du PETR du Val de Lorraine, désignés par délibération du 22 juillet 2020.

Considérant l'orientation stratégique du PETR du Val de Lorraine vers le développement économique, il est proposé d'adapter la représentation de la communauté de communes en permettant à son vice-président en charge du développement économique de prendre le statut de délégué titulaire.

Il est donc proposé au conseil communautaire de désigner Nicolas L'HUILLIER en qualité de représentant titulaire au PETR du Val de Lorraine, en lieu et place de Philippe VOINSON.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré à l'unanimité

- **Désigne** comme délégué titulaire au PETR du Val de Lorraine : Monsieur Nicolas L'Huillier



CLAUDE THOMAS
2023.06.19 17:08:33 +0200
Ref:20230619_164802_1-1-O
Signature numérique
le Président